

PROGRAMME DE FORMATION :

Monteur de plateforme de travail en encorbellement (PTE)

Objectif Général :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour l'installation en sécurité des plates-formes de travail en encorbellement en vue d'obtenir, après évaluation, une attestation de compétence.

Textes de référence :

Loi du 31/12/91 ; Loi du 31/12/93 ; Décret du 06/05/95 ; Code du travail (articles L4121-1 ; R4224-5 et R4214-2) ; Décret du 8 janvier 1965 ; Directive européenne 2001/45/CE ; Décret n°2004-924 du 1er septembre 2004 ; Arrêté du 21/12/2004 ; Code du travail (articles R.4323-58 ; R.4323-62 ; R.4323-105 ; R.4323-106 ; R.430 ; R.431

Public :

Toute personne amenée à monter une plate-forme de travail en encorbellement.

Pré requis :

- Savoir comprendre et parler la langue française,
- Maîtriser les quatre opérations de base (+, -, x, :)
- Capacité à lire des plans,
- Aptitudes médicales au port du harnais de sécurité et au travail en hauteur, sans restriction de port de charge.

Durée :

2 jours de 7 heures chacun.

Lieu :

en intra* sur le site de l'entreprise ou sur l'un de ses chantiers ;
 (*Formation en intra réservée à un groupe de 10 salariés maximum d'une seule entreprise.) En Inter, la formation aura lieu sur le site d'Abeelity (sous réserve de disponibilité)

Programme détaillé :

La sensibilisation à la sécurité

- L'accident du travail
- Les responsabilités
- Statistiques
- Prévention des accidents du travail

Les textes relatifs aux plates-formes de travail en encorbellement

- Réglementations

Mesure de prévention

- Les besoins
- Les contraintes de site
- Choix du matériel
- Description
- Principales caractéristiques des PTE

Conception/Adéquation

- Ensemble coordonné PTE et supports
- Charge des banches
- Stabilité de l'ensemble PTE - Banches
- Les tubes et profils creux

Accessoires de stabilisation et modes de mise en œuvre

- Stabilité de la PTE sur ses appuis
- Stabilité de l'ensemble PTE - Banche
- Stabilité de l'ancrage des supports
- Stabilité du mur supportant une PTE

Informations techniques pour la mise en œuvre des PTE

- Notice du fabricant
- Manuel d'utilisation et de maintenance
- Fiche technique
- Marquage

Mise en pratique : Montage et vérification de la conformité du montage en sécurité d'une PTE.

L'évaluation : par QCM pour la théorie et en continue pour la pratique.

Nos formations intègrent :

- La remise à chaque stagiaire d'un document pédagogique,
- Une attestation de formation
- La remise à l'employeur, de l'attestation de compétence pour chaque participant ayant réussi son évaluation
- En cas d'échec, une proposition de plan de formation pour combler les lacunes détectées

Matériel et accessoires nécessaires :

- Une salle de formation avec tables et chaises en quantités suffisantes
- Une grue à tour ou une grue mobile pour la manipulation et l'installation de la PTE
- Une plate-forme de travail en encorbellement norme NF P 93-351 avec l'outillage adéquat pour pouvoir la monter
- La notice du constructeur de la PTE sera utilisée pour la formation
- Une aire de travail

Équipement individuel des participants :

- Tenue de travail
- Chaussures de sécurité
- Casque avec jugulaire
- Gants de manutention
- Harnais de sécurité avec double longe et pinces ou mousquetons

Recyclage : Préconisé tous les 3 ans

Tarifs de la formation :

En intra pour un groupe de 10 stagiaires maximum et dans un rayon de 150km de notre siège : 1 980€HT.

Nos tarifs ne comprennent pas :

Les frais des stagiaires (restauration, déplacement, hébergement).
 Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des formateurs dans un rayon \geq à 150km de notre siège social.

Pour vous y retrouver :

Les plates-formes de travail en encorbellement du bâtiment sont utilisées pour la construction d'ouvrages de bâtiment. Elles assurent la circulation et la protection du personnel et permettent l'installation des coffrages extérieurs des murs de façade, notamment les banches visées par la norme NF P 93-350.